

l'origine principale des mutations
du Maroc contemporain.

C'est à Casablanca que se forme
le Maroc de demain"

IIIème PARTIE

Daniel NOIN.

maitre de conférence à l'univer-
sité de Rouen.

ENSEIGNEMENT ET DUALISME CULTUREL

DANS LA VILLE DE CASABLANCA

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE

Après avoir étudié à travers une analyse des textes officiels, la politique scolaire du Maroc à l'égard du dualisme culturel. Nous nous intéresserons maintenant plus particulièrement à l'étude de la situation à Casablanca.

Nous essayerons de savoir si cette politique y présente des caractéristiques spécifiques, vu la situation particulière de cette ville. Après avoir présenter la ville ainsi que la situation qu'y connaît l'Ecole à l'égard du dualisme culturel et les objectifs qu'on s'y est fixés, nous analyserons de façon détaillée l'enquête que nous y avons menée pour connaître l'opinion des différents partenaires sociaux concernés par ce problème .

CHAPITRE 5

Casablanca : présentation et situation scolaire

I - Présentation de la ville de Casablanca

Une présentation de la ville nous paraît indispensable dans la mesure où elle est intégrée à notre problématique. Aussi bien Casablanca mérite-t-elle un intérêt particulier, car elle possède des caractéristiques qui en font une ville à part dans tout le Maroc.

A cette fin, nous allons aborder quatre points principaux :

- 1 - un aperçu historique
- 2 - la situation géographique
- 3 - l'état démographique
- 4 - une approche sociologique

I - Aperçu historique

A l'origine, Casablanca était une petite fondation berbère, qui portait le nom d'Anfa. La première mention d'Anfa dans un texte remonte au XI^{ème} siècle, sa principale activité tenait alors à son petit port.

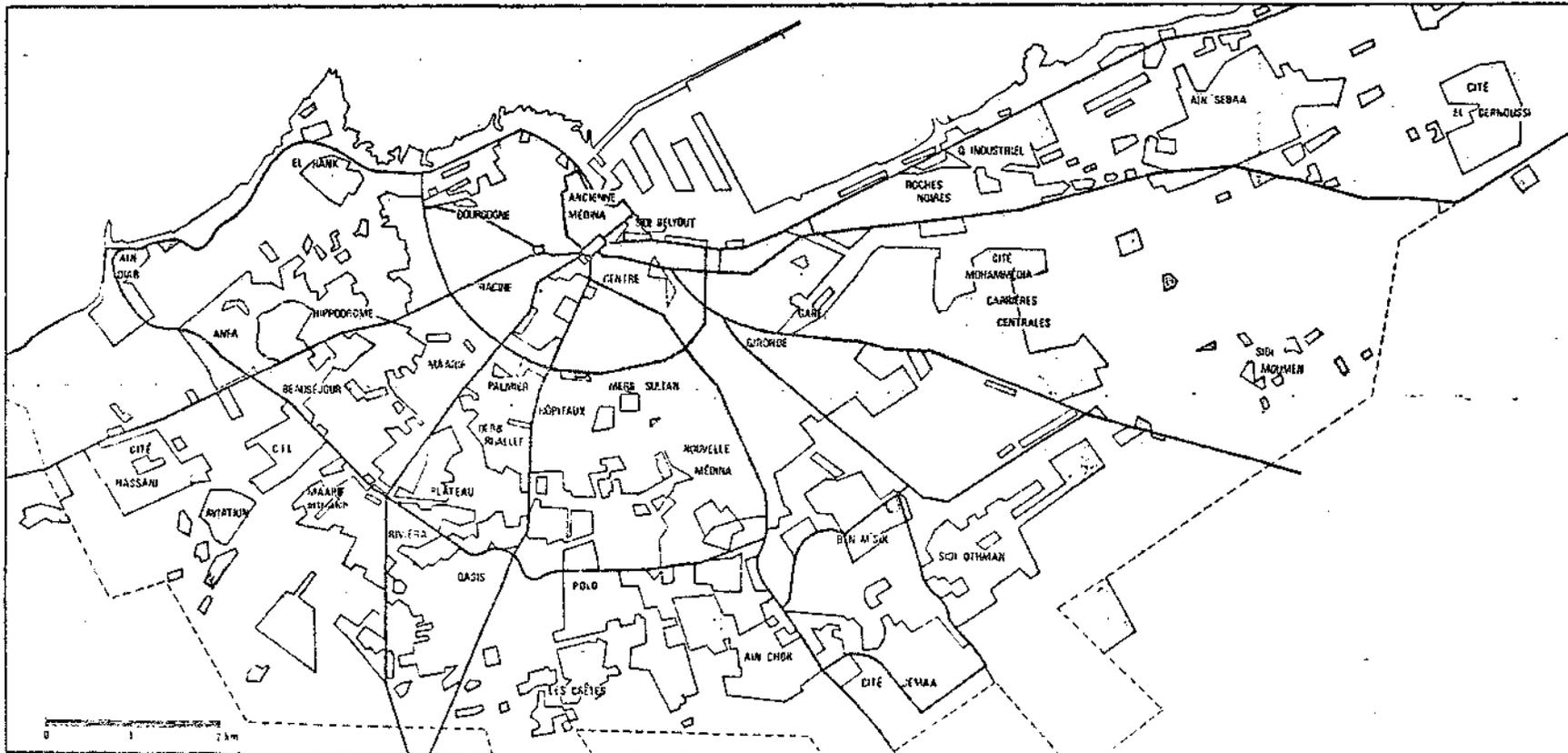
En 1468, elle fut totalement détruite par les Portugais, qui voulaient supprimer un nid de corsaires gênant pour leurs activités commerciales.

C'est sous le règne de Sidi Mohamed Ben Abdellah (1757 - 1790) que la ville prendra le nom actuel de "Dar El Beïda" (La Maison Blanche). On attribue cependant l'origine de ce mot, à la traduction du vocable "Casa Blanca" que les portugais donnaient à une maison située à l'extrémité de la rue du "Dar El Makhzen", du côté de la ruelle menant au Marabout "Sidi Bousmara", qui servait d'amare aux marins.

Pendant près d'un demi-siècle, Casablanca n'a connu aucun développement. En 1980, on n'y dénombrait qu'une centaine de familles, mais trois événements importants ont, influencé par la suite son développement :

FIGURE 1

CARTE DE REPERAGE DES DIVERS QUARTIERS DE CASABLANCA
L'ECHELLE ADOPTÉE EST LE 1/60 000
LE PERIMÈTRE URBAIN EST INDICÉ EN TIRETÉ



il s'agit :

- de la demande européenne de laine et de grains, qui a stimulé les exportations,
- de l'avènement de la navigation à vapeur, qui a permis l'établissement de lignes maritimes entre l'Europe et le Maroc
- du traité Anglo-marocain de 1856, qui a activé le commerce extérieur.

En 1860, la colonie européenne était peu nombreuse mais très prospère.

Le négoce portait sur l'huile d'olive, les amandes et, surtout, la laine. Les Anglais arrivèrent en 1875 et ne tardèrent pas à occuper la première place commerciale ; ils furent suivis par les Allemands.

En 1885, sous le règne de Moulay Hassan, la vocation commerciale de Casablanca s'est confirmée et développée grâce à une progression constante.

Les importations et les exportations étaient assurées principalement avec la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique.

Leurs volume total dépassait déjà celui de Tanger.

Vers la fin du XIX^e s., une bourgeoisie de commerçants européens, juifs et musulmans, s'installe dans la ville, qui devient le principal port marocain.

En 1900, elle comportait trois quartiers principaux :

- A l'Est, près du port, la médina, partie la mieux construite, était habitée par les agents de l'autorité, les consuls et les négociants,
- au sud-Ouest, il y avait le Mellah, quartier réservé aux juifs,
- au Nord-Ouest, se trouvait le "Thaker", où habitaient les familles les plus pauvres, essentiellement des musulmans.

1907 marque une nouvelle naissance de Casablanca, due à une industrialisation rapide et à la construction d'un port de grande dimension.

A partir de 1912, le Maréchal Lyautey avait pris la décision d'y construire le plus grand port du Maroc, elle devint aussi le centre de décision du protectorat français, sur le plan tant policomplémentaire qu'économique.

La majorité des européens désirant s'installer au MAROC y débarquait.

Casablanca a eu un rôle très important dans la lutte pour l'indépendance du pays, le mouvement nationaliste marocain y a pris naissance et après la déposition de SIDI MOHAMED BEN YOUSSEF, le 20 Août 1953, elle devient la capitale de la résistance clandestine.

Après l'indépendance, elle resta à l'avant garde des changements socio-économiques et politiques. Son rôle est d'une importance capitale, elle représente vraiment le coeur du Maroc.

C'est donc une création de l'histoire; certes les conditions physiques l'ont un peu avantagée mais, son essor a été toujours décidé par ses habitants, surtout par trois hommes : un chef Berghwata, au moyen âge, le Sultan Sidi Mohamed au XVIIIe S. et le Maréchal Lyautey au XXe Siècle.

2 - La situation Géographique :

Casablanca offre de nombreux contrastes, ses quartiers se différencient par leurs âges et leur niveau social. Villas luxueuses et bidonvilles misérables voisinent, grands "buildings" modernes et vieilles maisons lépreuses se font face. Il y a aussi d'autres oppositions qui étonnent. Certains quartiers sont grouillants de monde tandis que d'autres sont presque déserts. La répartition des habitants est très inégale et l'occupation de l'espace incomplète.

La ville est construite sur la plateforme primaire de la meseta marocaine, celle-ci affleure çà et là en particulier au Sud Ouest (Derb Ferrara), au Nord Est (Ain Sebaa) et sur une partie du littoral. Elle en pente douce vers la mer (2 % environ) Formée de schistes, de grès et de quartzites d'âge combrien, c'est une vieille surface d'érosion, refaçonnée une nouvelle fois au Villafranchien.

Au total le site est favorable. Aucun relief important aucune vallée profonde, aucun obstacle sérieux n'a gêné sa croissance ou ne l'a rendue coûteuse. L'agglomération a pu s'étaler à l'aise.

La pente vers la mer, on dépit des quelques ondulations qui l'accidentent, a facilité l'assainissement, le sous-sol a fourni en abondance les matériaux de construction et la matière première utilisée pour la cimenterie; la partie occidentale reste trouée de carrières et, surtout, d'anciennes carrières. La résistance du sous-bassement a facilité la construction ; les fondations profondes ne sont, en général, pas nécessaires.

Ce sont donc là de nombreux éléments favorables. Mais, si le site était favorable à l'installation d'une grande ville, il ne l'était pas à celle d'un port. La baie est couverte aux houles du Nord-Ouest et la mer est souvent forte. Il fallait donc gagner le port sur celle-ci en construisant une grande jetée; il fallait, en outre, que cette dernière fût établie assez bien loin de la côte pour obtenir des profondeurs suffisantes aux gros bâtiments.

Le fait le plus surprenant et le plus lourd de conséquences est d'abord l'étendue anormale de la ville. D'une extrémité à l'autre le long de la côte, il n'y a pas moins d'une vingtaine de kilomètres, et cette indication ne concerne que le périmètre urbain. Au-delà, on trouve encore des bidonvilles, des maisons, quelques usines et des installations militaires qui, en fait, se rattachent étroitement à l'agglomération. C'est surtout le cas au nord-Est, en direction de "Mohammedia", où la limite de la ville est forte malaisée à définir.

Vers l'intérieur, il en est un peu de même : du centre à la périphérie, il y a six à huit KM ; sur la plupart des routes, des petites agglomérations suburbaines se sont développées, hors du périmètre municipal. La ville est donc très étalée. Si l'on s'en tient simplement au périmètre municipal, on note avec étonnement que la superficie est de 113 KM², supérieur à celle de Paris, quoique sa densité soit, évidemment, bien plus faible, que celle de la capitale française. Le réseau de circulation est très étendu : 1260 KM ce qui est considérable pour une ville de cette taille.

Les surfaces vertes sont très réduites, les parcs et les bosquets situés seulement dans les quartiers aisés ou relativement aisés.

3 - La situation démographique :

L'évolution économique considérable enregistrée à Casablanca n'est pas restée sans conséquences sur l'évolution de la population. En effet, elle a connu une explosion démographique extraordinaire, semblable à celle d'aucune autre ville marocaine.

En 1900, elle ne comptait que 20.000 hb. Pendant la 2ème moitié du XIX siècle, le taux de croissance fut de 3 % par an. Le changement a eu lieu à partir de 1907, avec la venue des Européens ; en 1914, il y avait 78.000 hb.

De 1900 au début de la première guerre mondiale, le taux de croissance était de 10,2 % par an, en moyenne ; il a évolué de la façon suivante :

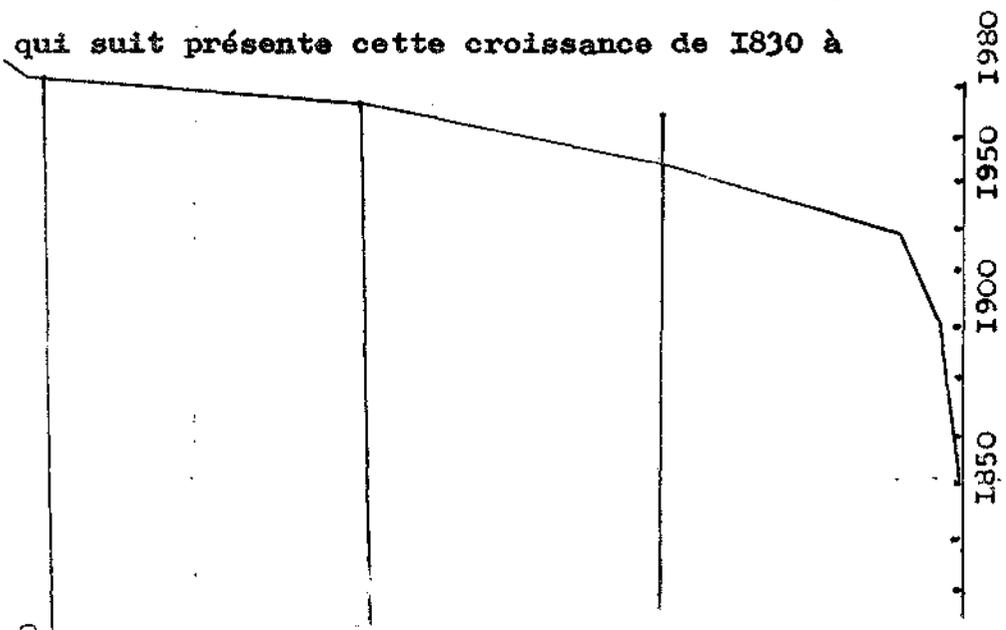
- . 5,7 % par an de 1914 à 1936,
- . 6,1 % " " " 1936 à 1952,
- . 4,4 % " " " 1952 à 1960.

La population s'est accrue rapidement en 46 ans ; elle a été multipliée par 12,4.

De 1952 à 1960, le taux de croissance a connu un fléchissement dû à l'accession du Maroc à l'indépendance, au départ de nombreux européens et à la crise économique.

La figure qui suit présente cette croissance de 1830 à 1980.

Figure N° I : La croissance de la ville de Casablanca de 1830 à 1980



Casablanca reçoit donc une partie très importante dans la population urbaine marocaine :

- en 1900 elle était de 5 %
- en 1926 " " " 10 %
- en 1936 " " " 18 %
- en 1952 " " " 18 %
- en 1960 " " " 29 %
- en 1970 " " "
- en 1980 " " "

La population y est composée de trois communautés : les Marocains musulmans, les Marocains israélites et les étrangers, mais toute trois n'ont pas connues la même évolution numérique.

La population marocaine musulmane a connu un accroissement rapide et régulier depuis le début du siècle; de 15.000 en 1900, elle est passé à 148.000 en 1936 à 778 000 en 1960, 1.500.000 en 1970 et 2.139.204 en 1982. Cette évolution tient à deux facteurs essentiels:

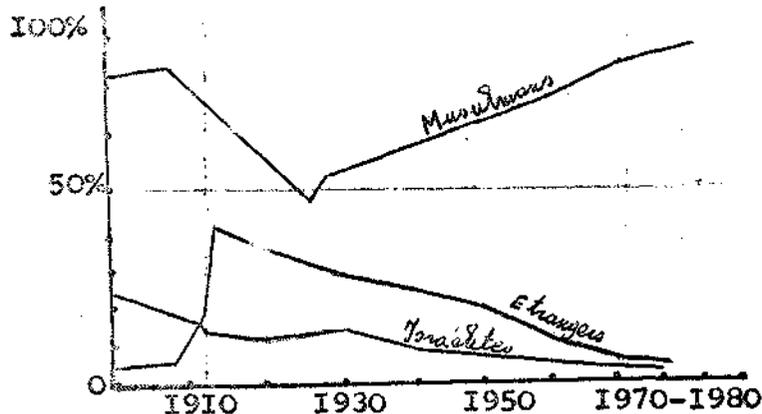
- Une importante immigration
- un fort excédent des naissances.

La population israélite, quand à elle, si elle avait connu une forte augmentation durant la première moitié du 20^{ème} siècle, à partir de 1956, se produit un changement total. Une importante émigration, définitive s'est déroulée pour des raisons psychologique économique et politique. Actuellement, on ne dénombre plus qu'une trentaine de milliers d'israélites marocains. Pour ce qui est de la population étrangère, son accroissement rapide durant la période coloniale a vite diminuée après l'indépendance. Elle est tombée en 1960 à 114.000, 95.000 en 1965, environ 72.000 en 1970.

Les français en forment la majorité ils étaient

51.000 en Juillet 1970, c'est la plus importante des communautés françaises qui réside à l'étranger : à l'intérieur du Maroc, c'est la principale colonie, avec un pourcentage de 55 % des français vivant au Maroc.

Nous présentons dans la figure suivante l'évolution des trois communautés : Figure N° 2 : Evolution de l'importance relative des trois communautés de la population de Casablanca au cours du XXe siècle.



De nos jours, la ville est devenue presque entièrement peuplée par la communauté musulmane.

Sur une population de plus de 3.000.000 d'habitants, il y a 1.300.000 enfants de moins de 15 ans, dont 76 % sont scolarisés et 24% dans la rue.

A Casablanca, il ya approximativement 1.680.000 jeunes de moins de 20 ans, soit 300.000 jeunes entre 15 et 20 ans, dont 30% seulement sont scolarisés dans le secondaire (30).

En 1960, 64% des jeunes entre 15 et 19 ans étaient au chômage; en 1976, 70% des demandeurs d'emploi avaient entre 15 et 24 ans contre 50% en 1971. La paupérisation de la ville est éclatante au plan de l'habitat, plus que dans l'ensemble des villes du Maroc. A casablanca le quart des urbains au moins s'entasse dans des bidonvilles, mais aussi dans des médinas surpeuplées (600 à 1.500hb au KM2).

(30) Zakiya Daoud " La situation explosive de Casablanca " in L'Annuaire N° 127 Juillet - Août 1981, P. 20 et 21.

4.2. L'APPROCHE SOCIOLOGIQUE

Une approche sociologique de Casablanca exigerait une étude et une analyse approfondie que nous ne pouvons aborder dans le cadre de cette étude. Néanmoins, nous allons essayer de montrer comment s'y est instauré le dualisme culturel et quelles sont ses conséquences.

La ville représente, à notre avis, le lieu idéal pour étudier les transformations qui se sont opérées au sein de la société citadine marocaine au contact de l'occident .

Comme dans de nombreux autres pays, la colonisation a été à l'origine de ce contact de civilisations. A Casablanca, ce contact a eu lieu entre deux cultures de valeur inégale et de caractère différents; d'un côté une culture traditionnelle, de nature religieuse et de l'autre une culture moderne fondée sur la technique. Cela a entraîné deux conséquences :

- a- Un phénomène d'acculturation, dans la mesure où l'entrée dans la civilisation technique du XXème siècle exige l'adoption de certains traits culturels de la colonisation ;
- b- Un phénomène de déculturation, qui entraîne l'abandon de certains traits culturels remplacés par ceux de la civilisation moderne occidentale. Mais en réalité ce phénomène de déculturation ne s'opère pas facilement ; certes il y a eu des mutations mais également des pémanences expliquées en général par l'Islam, qui apparait comme un facteur de résistance. En effet des usages très anciens sont considérés comme sacrés, surtout quand ils touchent à la vie et à la perpétuation du groupe social; dans la conscience collective les individus lient ces usages familiaux à la religion leur transformation est combattue au ^{nom de} l'Islam. A Casablanca la culture traditionnelle est toujours présente, malgré l'ampleur des mutations qui affecté la société .

Au début il y avait une petite société musulmane mi- urbaine mi rurale, imprégnée d'une culture traditionnelle, ^{ou} dominait surtout l'aspect religieux .

Avec la colonisation, il eut création d'une industrie et d'une économie moderne par une population européenne. Ce développement rapide a entraîné une forte immigration de ruraux et de citadins.

L'évolution de cette énorme agglomération est fortement marquée par un dualisme quasi général :

1. Dualisme de l'habitation : avec le départ massif des européens, suite à l'indépendance, des Marocains occupèrent les logements conçus par et pour ces européens. Cela^{ci} certainement favorisé et accéléré l'évolution de certains groupements sociaux généralement aisés, qui imitèrent les Européens tant au niveau des habitudes de consommations que du mode d'existence.

2- Dualisme de l'économie qui se manifeste dans la participation d'une minorité de marocains et d'étrangers à une économie moderne, qui leur procure des avantages considérables. Les autres c'est à dire la majorité des masses populaires, continuent à vivre dans une économie traditionnelle, qui leur permet de subsister dans de très mauvaises conditions.

3- Dualisme de la culture : il apparaît comme la conséquence de la colonisation mais peut être est il dû à la modernisation, puisque la culture française est actuellement plus répandue que durant le protectorat. Seule une minorité grâce au bilinguisme et à la double culture peut accéder à l'univers des techniques modernes; tandis que la masse des autres se trouve mise à l'écart soit par analphabétisme soit par une forme de culture qui n'arrive pas encore à se dégager d'une tradition passive.

II LA SITUATION SCOLAIRE A CASABLANCA

Nous allons chercher maintenant à savoir quelle est la politique scolaire marocaine à l'égard du dualisme culturel à Casablanca plus particulièrement dans l'enseignement primaire et secondaire. Mais cela à notre avis, ne peut se faire qu'à travers une analyse des objectifs et des moyens mis en oeuvre pour la réaliser.

Nous avons déjà signalé que la politique scolaire du Maroc était axée autour d'objectifs qui, en principe, devaient mettre fin au dualisme issu de protectorat. Les objectifs étaient :

- 1- L'unification de l'enseignement.
- 2- L'arabisation de l'enseignement.
- 3- La marocanisation de l'enseignement.

Nous allons essayer de retracer l'évolution de ces trois objectifs depuis l'indépendance et les résultats obtenus. Notre analyse se fondera sur des statistiques de trois périodes différentes : 1961 - 1962, 1971- 1972 et 1981- 1982. Notre choix a été dicté par le manque de statistiques concernant les autres années.

1- L'unification de l'enseignement à Casablanca :

Comme nous l'avons vu il y eut à Casablanca durant la période coloniale, coexistence de deux types d'enseignement, l'un traditionnel, représenté par les écoles coraniques et les médersas, ayant surtout une vocation religieuse; l'autre moderne représenté par les établissements scolaires "Franco-marocain" du protectorat. Si l'objectif de l'unification devait mettre fin à cette dualité, une question s'impose d'emblée : y a-t-il eu unification de l'enseignement à Casablanca ?

Pour répondre à cette question il faut connaître les types d'enseignement qui y existent.

Pour ce qui est de l'enseignement public , il est actuellement composé de :

I- l'enseignement moderne ; appelé ainsi pour le distinguer de l'enseignement "Original" traditionnel, comporte trois sortes d'enseignements : bilingue, arabisé et types français, il convient de préciser rapidement la nature de chacun d'eux

a- L'enseignement public bilingue est le type officiel au Maroc, créé par le protectorat français comme un enseignement public musulman". Actuellement c'est un enseignement bilingue, où l'arabe et le français sont utilisés.

b- L'enseignement public arabisé, qui trouve son origine, lui aussi dans la période du protectorat comme un défi du mouvement nationaliste, en matière d'enseignement contre la politique de l'occupation.

Il utilise l'arabe uniquement, le français est enseigné comme première langue étrangère.

Actuellement, il est en voie d'extinction.

C- L'enseignement public de type français , hérité également du protectorat. presque identique à celui que dispensent les établissements de la M.U.C.F. il demeure sous contrôle marocain . Actuellement, il est en voie de disparition.

Donc l'enseignement public bilingue domine largement les deux autres types.

Nous présentons dans le tableau suivant l'évolution de ses effectifs.

Tableau N° II : Evolution des effectifs de l'enseignement public moderne bilingue (1er et 2ème degré) de 1961 à 1982.

Années	EFFECTIFS		TOTAL
	Primaire	Secondaire	
1961- 62	92. 342	15. 600	107.942
1962- 63	135. 887	17. 087	152.974
1963- 64	155. 091	20. 850	175.941
1964- 65	173. 658	26. 705	200.363
1965- 66	189. 275	38. 168	227.443
1966- 67	192. 371	45. 419	237.790
1967- 68	198. 682	54. 242	252.924
1968- 69	215. 279	57. 684	272.963
1969- 70	230. 036	60. 269	290.305
1970- 71	247. 167	65. 008	312.175
1971- 72	257. 442	66. 955	324.397
1972- 73	267. 551	71. 578	339.129
1973- 74	280. 417	76. 922	357.339
1974- 75	289. 937	87. 522	377.459
1975- 76	300. 274	96. 900	397.174
1976- 77	308. 403	109. 146	417.549
1977- 78	315. 016	121. 966	436.982
1978- 79	319. 338	136. 401	455.739
1979- 80	321. 500	149. 181	470.681
1980- 81	329. 746	160. 881	490.627
1981- 82	337. 627	173. 495	511. 122

Sources : Délégation du Ministère de l'Education Nationale et de la formation des Cadres de Casablanca. Statistiques officielles de l'enseignement primaire et secondaire de 1961 à 1981.

/)ous ne disposons pas de statistiques détaillées concernant l'évolution des effectifs de l'enseignement public arabisé et français. En revanche, nous nous sommes procuré les statistiques officielles les concernant pour l'année scolaire 1981 - 1982.

Ainsi trouvons-nous que le type arabisé ne regroupait pour cette année, que 1.117 élèves dans le secondaire sur 173 495, soit 0.6%.

Pour ce qui est de l'enseignement de type français, pour la même année 1981-82, il ne regroupait que 289 élèves dans le secondaire sur 173.495.

B- L'enseignement original : il faut rappeler que c'était l'enseignement officiel au Maroc avant le protectorat français. Il était assuré essentiellement par l'université de la karaouiyine à Fes et ses annexes.

Actuellement, il est répandu dans le secondaire pour accueillir les élèves qui ne peuvent suivre l'enseignement bilingue. Toutes les disciplines sont enseignées en langue arabe, le français intervient seulement comme première langue étrangère. L'ensemble des études est centré sur la civilisation et la culture musulmane. Ses effectifs pour l'année scolaire 1981. 1982 étaient de 2.940 dans le secondaire.

C- L'enseignement de la M.U.C.F. : (Mission Universitaire et culturelle Française). Il représente l'un des aspects les plus importants de la coopération culturelle Franco-marocaine. Au départ, il était réservé aux enfants Français et étrangers. Mais actuellement sa finalité se trouve détournée dans la mesure où la majorité des élèves qui le fréquentent sont des marocains, appartenant le plus souvent à l'élite économique et sociale.

Le tableau suivant donne une idée précise de l'évolution de ses effectifs depuis 1961.

Tableau N° 22 : Evolution des effectifs scolaire (Marocains Francais et étrangers) du 1er et 2ème degrés dans l'enseignement de la M.U.C.F à Casablanca pour les années 1961-62 1971-72, 1981-82 (en nombre et en %).

Années Nationalités	1961- 1962		1971 - 1972		1981- 1982	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Marocains	5.410	30	4.632	37	4.687	58
Francais	10.098	56	6.635	53	2.828	35
Etrangers	2.524	14	1.125	10	566	7
Total	18.032	100	12.519	100	8.081	100

Source: Ambassade de la république Française au Maroc . service culturel, statistiques officielles de l'enseignement primaire et secondaire de la M.U.C.F.

- Ce tableau permet de constater que le nombre d'élèves marocains à Casablanca qui fréquentent les établissements de la M.U.C.F. n'a cessé de s'accroître de 1961 à 1981. En 1961-62 , leur nombre était de 5.410 sur un total de 18.052 élèves soit 30% de l'ensemble . Pour l'année 1971-72, c'est à dire dix ans après, les marocains constituaient 37% mais dix ans plus tard, ils se retrouvent majoritaires en effet sur 8081 élèves ils sont 4.687 soit 58 %.

- En ce qui concerne les élèves français, leur effectif connaît une diminution constante. En 1961-62, ils représentaient 56 %, dix ans après en 1971-72 ils étaient toujours majoritaires avec 53 % . Mais en 1981-82 , ils ne sont plus que 2.828 sur un nombre Total de 80,81 élèves, soit 35% . Cela s'explique certainement par le départ progressif des français de Casablanca.

- Les élèves étrangers (autres nationalités que français) connaissent aux aussi une diminution constante.

En 1961-62, ils représentaient 14 %, et dix ans plus tard 10 %; en 1981-82, ils ne sont plus que 566 sur un nombre total de 8081 élèves, soit 7% .

Donc nous pouvons constater d'après l'évolution des effectifs pendant ces trois périodes 1961-62, 1971-72, 1981-82, que l'enseignement de la M.U.C.F fondé pour recevoir une clientèle française, voit sa finalité radicalement transformée . Comme pour l'ensemble du Maroc, il est à Casablanca, destinée à une minorité marocaine privilégiée qui se trouve totalement coupée de la réalité vécue par les masses populaires, ces dernières devant se contenter d'un enseignement public généralement mal équipé.

Pour montrer la place qu'occupe l'enseignement de la M.U.C.F; à Casablanca, nous en présentons dans les trois tableaux qui vont suivre la situation quantitative par rapport à l'ensemble des effectifs de l'enseignement public et privé pour les années 61-62 71-72 et 81-82.

Tableau N° 23 : Répartition des effectifs de la M.U.C.F à Casablanca par degrés, par rapport à l'ensemble des effectifs de tout l'enseignement scolaire, pour l'année 1961-62(en nombre et en %).

Degrés	Public + Privé pour tout Casablanca (I)	(2) M. U. C. F.		
		nombre	% M.U.C.F	% par rapport à Casablanca
Primaire	101.256	10.480	58	10.35
Secondaire	22.860	7.552	42	33.03
Ensemble	124.116	18.032	100	14.82

Sources; 1) Délégation du M.E.N Casablanca, statistiques off. de l'enseig. primaire et second.61.62(2) Ambassade de la République Française au Maroc - service culturel - Rabat, Statistiques officielles de l'enseig primaire et secondaire de la MUCF 61-62.

Tableau N° 24 : Année scolaire 1971 - 1972.

Degrés	Public + Privé pour tout Casablanca	M. U. C. F.		
		Nombre	% M.U.C.F.	% par rapport à Casablanca
Primaire	274.748	7.429	59	2.70
secondaire	77.215	5.090	41	6.59
Ensemble	351.993	12.519	100	3.55

Sources : idem

Tableau N° 25 : Année scolaire 1981- 82

Degrés	Public + Privé Pour tout Casablanca	M. U. C. F.		
		Nombre	% M.U.C.F.	% par rapport à Casablanca
Primaire	365.080	3.917	49	1.07
Secondaire	188.284	4.164	51	2.21
Ensemble	553.364	8.081	100	1.46

Sources : idem.

D- l'enseignement privé: du fait de la lourde charge que constitue l'enseignement pour l'état, ce dernier se trouve obligé d'accorder un certain liberté et d'encourager l'enseignement privé, Comme nous l'avons déjà noté celui-ci possède une certaine autonomie d'organisation et de choix des programmes.

Pour en montrer l'évolution, nous présentons dans le tableau suivant l'évolution de ses effectifs pour les années 1961-62, 1971-72 et 1981-82, en le situant par rapport à l'enseignement public.

Tableau n° 26 : Les effectifs de l'enseignement privé et public (1er et 2eme degrés) pour les années scolaires 61-62, 71-72 et 81-82 (en nombre et en %).

Enseignement.	P R I M A I R E						S E C O N D A I R E					
	61-62		71-72		81-82		61-62		71-72		81-82	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
PRIVE	8984	9	17306	6	27453	7,5	7260	31,7	10.260	1,33	14.789	7,85
PUBLIC	92.342	91	257.442	94	337627		15600	68,3	66.955	86,7	173.495	92,5
ENSEMBLE	101.256	100	274.748	100	365080		22.860	100	77.215	100	188.284	100

Sources : Délégation du M.E.N. à Casablanca - statistiques officielles de l'enseignement privé et public (1er et 2e degrés). 1961-62, 1971-72 et 1981-82.

A la lecture de ce tableau, nous pouvons constater que l'enseignement privé connaît toujours un certain succès à Casablanca, où son pourcentage est supérieur à celui des autres villes du pays. Il recrute sa clientèle en majorité dans la haute bourgeoisie, et cela pour deux raisons principales :

- 1- Les études Y sont très coûteuses.
- 2- Les parents aisés ont le souci de faire donner à leurs enfants une éducation de type moderne, qui soit moins touchée par l'arabisation.

Nous pouvons ainsi reprendre la même constatation qu'au sujet de l'enseignement de la M.U.C.F, à savoir que seule une minorité de privilégiés fréquente l'enseignement privé, qui reste d'une meilleure qualité que l'enseignement public.

L'Objectif de l'unification proclamé par la politique officielle vise, dans le discours, la démocratisation, par l'unification de l'enseignement. Cette démarche a pour but d'établir un enseignement unique pour tous les marocains, sans distinction d'origine (familiale ou autre). Mais, en réalité, ce principe n'est pas appliqué. Les différentes retouches effectuées depuis l'indépendance pour parvenir à l'unification de l'enseignement n'ont eu aucun effet sur l'enseignement Casablancais, dans la mesure où tous les types d'enseignement hérités du protectorat subsistent et se juxtaposent.

A Casablanca, cette diversification se trouve accentuée par le fait que l'enseignement privé et celui de la M.U.C.F. connaissent une présence et un succès qu'on ne trouve pas dans les autres villes du Maroc. Elle n'est en réalité que la conséquence de celle de la stratification sociale enregistrée au sein de la Société Casablancaise. Une minorité aisée satisfait ses besoins soit dans l'enseignement privé, soit dans celui de la Mission Universitaire et culturelle française, tandis que la majorité doit se contenter de l'enseignement public.

2 - L'Arabisation de l'enseignement à Casablanca

Nous avons vu précédemment que la question de l'arabisation au Maroc revêt un caractère grave et est intimement liée à des problèmes qui débordent largement le cadre scolaire.

Ce principe de l'arabisation est constamment réclamé par toutes les organisations nationales depuis l'indépendance. La politique officielle en revanche est marquée par des contradictions qui accentuent la complexité du problème. Elle a subi des variations dans les modalités d'application. Il y eut d'abord un renversement de la proportion des heures consacrées respectivement au français et à l'arabe par le protectorat 20 et 10, puis établissement d'un partage égal : 15 et 15

Le Ministre de l'Education Nationale annonça, après le colloque tenu en avril 1964, l'arabisation de l'enseignement du 1er degré, qui devait s'achever par celle du CM2 à partir d'Octobre 1966. La langue française était enseignée à raison de 10 Heures par semaine, à partir du CE 2, en tant que langue privilégiée.

En 1966, la réforme scolaire du Dr. BENHIMA arrêta la progression de l'arabisation qui, à vrai dire était poursuivie sans aucune planification. Force est de constater que, depuis cette date et jusqu'à nos jours, il n'y a jamais eu un véritable plan d'arabisation, à part quelques retouches qui ne font que compliquer la situation.

Qu'elle est la place de Casablanca dans ce débat sur l'arabisation ?

L'enseignement y reste naturellement régi par les directives officielles. Mais on remarque que l'enseignement y présente des caractéristiques spécifiques qui se reflètent, entre autres, dans le problème de l'arabisation.

L'enseignement bilingue y occupe une place dominante parmi les différentes sortes d'enseignement, il est représenté par la grande partie de l'enseignement public et même par certains établissements privés.

Le nombre des établissements scolaires publics du 1er et 2^e degrés qui le pratiquent, connaît une augmentation régulière depuis 1961 comme le montre le tableau suivant :

Tableau N° 27 : Evolution du nombre des établissements de l'enseignement public bilingue (1er et 2^e degré) à Casablanca de 1961 - 1981.

Année Scolaire	Nbr D'Etablis- sements primaires	Nbr d'Etablis- sements secondaires	TOTAL
1961-62	92	21	113
1962-63	113	29	142
1963-64	132	34	166
1964-65	136	36	172
1965-66	136	41	177
1966-67	138	42	180
1967-68	141	48	189
1968-69	151	51	202
1969-70	160	55	215
1970-71	173	56	229
1971-72	180	59	239
1972-73	191	60	251
1973-74	195	61	256
1974-75	200	68	268
1975-76	209	74	283
1976-77	225	77	302
1977-78	234	80	314
1978-79	244	81	325
1979-80	244	82	326
1980-81	248	88	336
1981-82	255	91	346

Sources : Délégation du Ministère de l'Education Nationale et de la formation des cadres de Casablanca. Statistiques Officielles de l'enseignement primaire et secondaire 1961 à 1981

A la lecture de ce tableau nous pouvons constater que le nombre d'établissements scolaires publics du 1er et 2ème degrés bilingues a connu un accroissement régulier durant ces vingt dernières années à Casablanca. Cela marque clairement l'orientation de la politique scolaire de l'Etat, qui tend à encourager ce type d'enseignement.

L'enseignement arabisé qui, au début figurait au sein de l'enseignement ^{moderne et} se servait uniquement de l'arabe comme véhicule d'enseignement est en voie de disparition.

Ce grand recul enregistré dans le processus d'arabisation à Casablanca, montre une contradiction flagrante dans le discours officiel à partir de 1977. En effet durant cette année, le ministre de l'Education nationale, de tendance istiqlalienne, déclare que le processus d'arabisation allait reprendre. Certes on peut constater qu'il y a eu un arrêt momentané dans la construction d'établissements bilingues mais il faut noter aussi qu'il n'y eut aucune création d'établissement arabisé durant cette période. Après cette date, l'évolution enregistrée dans la construction de ces établissements avant 1978 reprend normalement.

Comme pour le rest du Maroc, le bilinguisme enregistré au sein de l'enseignement à Casablanca introduit une dualité de cultures, mais là où le problème se complique, c'est en dehors de l'institution scolaire, où ce dualisme culturel au profit de la langue et de la culture occidentales se trouve renforcé aussi bien sur le plan culturel que socio-économique. Sur le premier, si nous examinons les divers centres chargés de l'animation culturelle de la ville, on ne peut que constater la domination quasi totale de la culture occidentale. Il est certain que les pouvoirs publics ne font rien pour créer un certain équilibre culturel, Au contraire, ils encouragent la diffusion d'une culture étrangère.

Au titre d'exemple, nous pouvons citer le fait que, sur 20 cinémas, il y en a que deux programmés des films arabes, tandis que les 18 autres ne passent que des films étrangers.

En ce qui concerne les centres culturels étrangers, ils sont nombreux, mais celui qui domine largement les autres reste le Centre Culturel Français (C.C.F.) créé en 1959, il regroupe plusieurs activités : bibliothèque, discothèque, diapotheque, ciné-club, cinéma, théâtre et des cours de langue française. Toutes ses activités sont axées autour de la langue et la culture française. Nous présentons à titre d'exemple, les effectifs inscrits à la bibliothèque du C.C.F par nationalités de 1979 à 1983.

ANNEES	MAROCAINS	AUTRES NATIONALITES	TOTAL
1979-80	2891	1100	3991
1980-81	3266	731	3997
1981-82	4498	616	5114
1982-83	3939	765	4704

SOURCE : Centre Culturel Français de Casablanca - Statistiques officielles

Les livres, les journaux et les bandes dessinées en langue française connaissent, eux aussi, un grand rayonnement et participent activement à la diffusion de la culture occidentale (nous présentons en annexe, la liste détaillée des ouvrages en langue française que nous avons recensés en 1981 à Casablanca)

En ce qui concerne l'activité socio-économique, il faut rappeler que 58.900 entreprises industrielles et commerciales sont concentrées dans cette ville.

Toute cette activité fonctionne en langue française (parfois aussi en anglais), la langue arabe est totalement absente. La grande majorité des chefs d'entreprises que nous avons rencontrés s'oppose à une arabisation du secteur économique. Ils sont presque unanimes sur le fait qu'une économie qui, déjà, fonctionne difficilement en langue française, ne peut pas se permettre le luxe d'une expérimentation en langue arabe, d'autant plus que cette arabisation paraît sans fondement dans la mesure où tous les échanges commerciaux se font avec des pays utilisant soit le français, soit l'anglais.

Le problème de l'arabisation trouve aussi une donnée dans l'administration chargée de gérer les affaires de la ville. Il faut rappeler qu'après l'indépendance, elle connut une tentative d'arabisation, qui s'est soldée par un échec vu que la majorité des agents appartenaient à l'ancienne administration coloniale, qui fonctionnait à 99 % en langue française.

Actuellement, l'appareil administratif marocain fonctionne à 80 % en français. Toute la technologie dont il se sert : ordinateurs, machines dactylographiques, machines mécanographiques, ne fonctionne qu'en français. La totalité des formulaires qui servent à la collecte des informations sont rédigés en français. L'arabisation administrative se heurte donc à un obstacle technique non encore surmonté.

En 1976 a été diffusé un projet du Ministère des Affaires Administratives qui indique :

"Conformément aux instructions de S.M. Le Roi Hassan II, en vue de préserver les institutions de l'Etat et de parfaire la souveraineté nationale à tous les niveaux, et dans le souci de permettre à l'administration marocaine de suivre la voie de l'authenticité arabe, compte tenu des dispositions de la constitution, le premier ministre a adressé à tous les ministres d'Etats, Ministres et Secrétaires d'Etat, une circulaire concernant un programme d'action pour l'élaboration d'un plan global d'arabisation progressive de l'appareil administratif" (I)

Mais malgré ces dispositions, il faut constater que l'arabisation de l'administration est vouée à l'échec, du fait que le système scolaire n'est pas encore en mesure de la doter de véritables agents bilingues; indispensables durant la période transitoire pour parvenir à un processus irréversible d'arabisation. Cela constitue un obstacle humain loin d'être résolu.

(I) In le "Matin du Sahara" du 23 Janvier 1977, p 2

3 - La marocanisation de l'enseignement à Casablanca

Il faut rappeler que le principe de la marocanisation figure parmi les objectifs de la politique scolaire du Maroc, adoptée après l'indépendance. Il consistait à remplacer les enseignants étrangers par des enseignants nationaux. Nous avons déjà vu quels étaient les établissements chargés de la formation des enseignants marocains, et comment elle se déroulait.

En ce qui concerne l'enseignement primaire, nous avons constaté que sa marocanisation était totale, mais qu'il en va autrement dans le cycle secondaire où malgré les efforts entrepris le Maroc ne pouvait pas se passer de l'aide extérieure pour combler le vide, surtout pour l'enseignement des disciplines scientifiques.

La question que l'on doit se poser maintenant est de savoir comment se déroule ce processus de marocanisation à Casablanca :

Pour répondre à cette question, nous nous intéresserons dans un premier temps l'étude de la formation du corps enseignant Casablancais du 1^{er} & 2^o degrés, ensuite, nous nous intéresserons à la situation des coopérants enseignants.

Pour ce qui est de la formation du corps enseignant à Casablanca elle est identique à celle du reste du Maroc et comporte :

- a) Les écoles régionales d'instituteurs et d'institutrices (ERI)
- b) Les centres Pédagogiques Régionaux (C P R)
- c) L'école Normale Supérieure.

a) Les écoles régionales d'instituteurs et d'institutrices (ERI)

Il existe actuellement à Casablanca 3 E.R.I. chargées de la formation des enseignants du cycle primaire. Le tableau suivant, montre l'évolution de leur production depuis 1968, date de la marocanisation totale de l'enseignement primaire.

Tableau n° 28 : Evolution de la production des E.R.I de 1968 à 1981 à Casablanca.

Années	Instituteurs nouveaux	Années	Instituteurs nouveaux
1968- 69	373	1975-76	122
1969- 70	102	1976-77	293
1970- 71	335	1977-78	155
1971- 72	95	1978-79	595
1972- 73	419	1979-80	275
1973- 74	239	1980-81	156
1974- 75	299	1981-82	86

Source : Délégation du M.E.N à Casablanca - Statistiques officielles de l'enseignement primaire de 1968 à 1981.

La première constatation, c'est que la production des E.R.I. à Casablanca est très irrégulière d'une année à l'autre. La deuxième de taille, est qu'elle n'est pas proportionnelle à l'augmentation des effectifs des élèves de l'enseignement primaire comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 29 : Evolution du rapport élèves nouveaux / Enseignants nouveaux de 1968 à 1981 dans l'enseignement primaire à Casablanca.

Année	élèves nouveaux	Enseignants nouveaux	Rapport élèves / Enseign.	Années	Elèves nouveaux	Enseignants nouveaux	Rapport élèves enseig
1968-69	36.870	373	98	1975-76	49.251	122	403
1969-70	38.345	102	375	1976-77	51.221	293	171
1970-71	40.407	335	120	1977-78	47.822	155	308
1971-72	42.023	95	442	1978-79	47.016	595	79
1972-73	42.911	419	102	1979-80	48.897	275	177
1979-74	49.535	239	190	1980-81	50.506	156	323
1974-75	47.346	299	158	1981-82	53.015	86	616

Source : déjà citée.

La situation quantitative du corps enseignant du cycle primaire à Casablanca, montre un grand défaut, qui gêne le bon fonctionnement du système de l'enseignement : c'est l'insuffisance du nombre d'enseignants par rapport aux effectifs scolarisés. Il est nécessaire ici d'enregistrer que la réalisation de la marocanisation totale dans le primaire public est un point positif, malheureusement elle est insuffisante du fait que tous les enfants d'âge scolaire ne sont pas scolarisés .

Il faut noter aussi que la marocanisation n'est pas totale dans l'enseignement privé primaire qui continue à recruter beaucoup de ses cadres parmi les étrangers. Malheureusement, nous ne pouvons pas donner des chiffres précis, les statistiques officielles du M.E.N ne mentionnant plus le personnel enseignant privé.

Malgré cette marocanisation totale du primaire, force est de constater qu'il existe une sous-qualification des instituteurs reconnue officiellement sur tous les plans et liée à la baisse de niveau général de l'enseignement primaire.

Ainsi le plan quinquennal 1968-72 remarque t-il en dressant le bilan du plan précédent (1965-67), qu'il y a eu pendant ^{la période} triennale, deux faiblesses dans le système d'enseignement primaire.

- 1) la baisse du niveau des acquisitions des élèves
- 2) la médiocre qualification des maîtres

C'est pourquoi le plan quinquennal 1968-72, en matière de formation des instituteurs prévoyait d'autres mesures.

"Le relèvement du niveau actuel suppose l'allongement de la durée de la formation générale des futurs instituteurs".

"Dans ce but des sections, normales seront ouvertes dans les lycées et collèges à la rentrée d'Octobre 1968. Elles recrutent sur concours parmi les diplômés du certificat d'Etudes secondaires (CES) et comporteront deux années de formation générale, suivie par les candidats retenus, d'une année de formation pédagogique théorique et pratique dans les E.R.I.

"Par ailleurs, le contenu de la formation pédagogique actuelle et les moyens d'action dont les E.R.I. disposent, seront analysés et améliorés de manière à préparer progressivement les structures d'accueil des nouvelles promotions" (1)

Le plan quinquennal 1973- 1977 reprend le même thème de la sous-qualification des instituteurs et prévoit que: "le concours d'entrée devra se situer au niveau du baccalauréat au moins, ce qui permettra d'étaler la formation pédagogique de 1^o E.R.I. sur les deux années d'études et de garantir une meilleure qualification professionnelle du jeune maître "(2)

Enfin, la plan triennal 1978-80 pour élever le niveau de la qualification des maîtres, précise que : "Les écoles régionales recruteront à l'issue de la 7ème année secondaire, les candidats titulaires du baccalauréat seront dispensés du concours d'admission" (3)

b) Les centres pédagogiques régionaux (CPR) et l'école normale supérieure (ENS) chargés de former les professeurs du 1er cycle du secondaire, ils furent créés en 1970. L'école normale supérieure, elle est chargée de ceux du 2ème cycle.

Le 1er C.P.R ouvert à Casablanca, date de 1973, chargé exclusivement de former des professeurs des disciplines littéraires. Le deuxième fut ouvert en 1975 et s'occupait de la formation des professeurs scientifiques.

Pour ce qui est de l'ENS de Casablanca, créé en 1978, elle s'occupe essentiellement du domaine scientifique.

(1) plan quinquennal 1968-72, Vol II, p 572

(2) plan quinquennal 1973-77, Vol II, p 733

(3) plan triennal 1978-80, Vol II, p 275

Si ces établissements furent ouverts, en vue de former des professeurs nationaux, capables de prendre la relève des étrangers, afin d'aboutir à la marocanisation totale de l'enseignement secondaire, force est de constater que cet objectif est loin d'être atteint malgré les efforts entrepris.

On ne peut pas parler de la production des enseignants par les C.P.R. et L'E.N.S., et la lier à la marocanisation de l'enseignement secondaire à Casablanca. En effet, la majorité de ceux qui en sortent ne sont pas destinés à enseigner mais sont mutés dans d'autres villes du pays.

Néanmoins, pour connaître leur progression numérique nous allons présenter l'évolution de leurs effectifs, par rapport aux étrangers, pour les trois périodes 1961-62, 1971-72 et 1981-82.

Tableau n° 30 : Evolution des effectifs des enseignants du second degré (par nationalités) pour les années 1961-62, 1971-72 et 1981-82, (en nombre et en %) à Casablanca.

Années Nationalités	1961-1962		1971 - 1972		1981 - 1982	
	Marocains	344	38 %	2.036	63 %	6.850
Français	534	59 %	1.067	33 %	978	12 %
Etrangers	27	3 %	129	4 %	326	4 %
Total	905	100 %	3.232	100 %	8.154	100 %

Sources : 1) Délégation du M.E.N à Casablanca - Statistiques officielles de l'enseig. primaire et secondaire : 1961-62, 1971-72 et 1981-82.

2) Ambassade la république Française au Maroc - Service Culturel -Rabat.

Nous constatons donc que la marocanisation de l'enseignement secondaire s'effectue régulièrement depuis 1961 . En effet le pourcentage des marocains, qui était de 38 % pour l'année 1961- 62 augmenté à 63 % en 1971-72. En 1981. 82 ils représentent 84% de l'ensemble des effectifs du secondaire

Mais si cette marocanisation apparaît comme un point positif, il ne faut pas oublier qu'elle s'accompagne d'une baisse de niveau de qualification . Le plan quinquennal 1968-72 constate la défaillance du plan triennal 1965 - 67 formulant les mêmes remarques pour le premier degré en justifiant cette situation par "l'augmentation rapide des effectifs et le départ d'un personnel expérimenté" les conséquences de cette situation sont : " Un recrutement massif du personnel enseignant ne possédant pas toujours la qualification souhaitée tant pédagogique que générale".

D'un autre côté, il faut préciser que si la marocanisation du 1er cycle du secondaire se poursuit normalement, dans le second cycle elle ne s'opère que difficilement. A titre d'exemple pour l'année 1981.82, le taux de marocanisation y était seulement de 56 %.

Cela nous amène à parler des étrangers au sein de l'enseignement secondaire a Casablanca. En 1961-62, ils constituaient un pourcentage de 62 %, mais le contingent français était largement dominant, avec 59% contre 3% pour ceux d'autres nationalités.

En 1971-72, leur pourcentage tombe à 37 %:33% de français et 4 % d'étrangers.

Pour l'année 1981-82, c'est-à-dire dix ans après, ils ne sont plus que 16 %:12% de Français et 4 % d'étrangers.

Cette diminution est due certainement à l'entreprise de marocanisation de l'enseignement secondaire, mais aussi au départ volontaire de nombreux français, sans oublier que beaucoup de coopérants sont recrutés actuellement pour assurer la formation des formateurs, exclusivement dans les centres pédagogiques régionaux et à l'Ecole Normale Supérieure .

C H A P I T R E 6

Les hommes et les attitudes à l'égard du dualisme Cultuel, à CASABLANCA

Nous pouvons constater une certaine évolution et une diversité dans les attitudes qui se manifestent au Maroc concernant le dualisme culturel chez les dirigeants, les enseignants et les enseignés. C'est pour connaître ces diverses positions que nous avons effectué une enquête à Casablanca auprès des différents partenaires sociaux concernés par ce sujet.

I - Validité de l'enquête :

Il est certain que nos populations ne possèdent pas la vertu d'être représentatives quantitativement. Néanmoins, ils nous fournissent une approche qualitative assez satisfaisante. Dans cette enquête menée sur le terrain, nous avons eu affaire à une population et à un cadre spatial assez hétérogènes.

Cette investigation constitue pour nous une approche concrète et vise à décrire la situation vécue de dualisme culturel. Toutefois, la présente étude reste soumise à la loi générale qui veut que toute investigation, dans quelque domaine que ce soit, n'est que séctwuelle et ne traduit qu'une part de la réalité.

2 - Contexte de l'enquête

Cette enquête a été effectuée durant l'année 1982, de Janvier à Mai, dans une période normale. Cependant, les problèmes de l'enseignement font l'objet d'une présence permanente sur la scène public. Témoin de cette présence les grèves qui secouent chaque année l'institution scolaire.

Grâce à une autorisation officielle accordée par le Ministère de

L'Education Nationale et de la formation des cadres, nous avons enquêté dans huit établissements scolaires à Casablanca :

- 1- Ecole primaire " El Batha "
- 2- Ecole primaire "Ousama Ibn Zaid"
- 3- Collège "Ibn Habbous "
- 4- Collège "Ibn Sina "
- 5- Lycée "Mohammed V"
- 6- Lycée Héritage "
- 7- Lycée Chawqui "
- 8- Lycée "Ouallada"

Pour ce qui est des entretiens avec les parents d'élèves, nous avons choisi deux quartiers différents : un quartier populaire "Beaussejour" et un quartier résidentiel " Anfa".

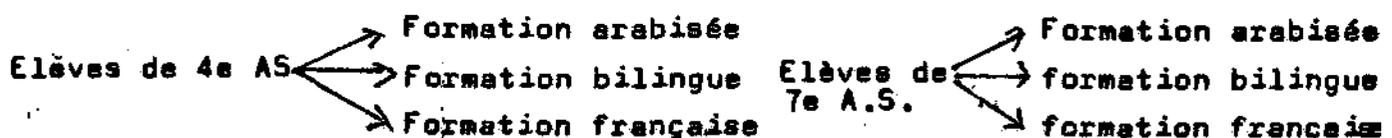
3- Méthodologie :

A- Définition des partenaires sociaux :

a - les enseignants : nous avons pris 10 enseignants dans chaque catégorie.

1- Les enseignants marocains du primaire.	2- Les enseignants marocains du Secondaire	3- Les enseignants français du secondaire.
a- de formation française .	a- de formation française	a- les anciens
b- de formation arabe	b- de formation arabe .	b- les nouveaux.

b- les enseignés : nous avons choisi les élèves des classes de 4e et 7e A.S, qui constituent des classes de fin de cycle. Là aussi, nous avons pris 10 élèves dans chaque catégorie .



c- Pour ce qui est des parents d'élèves, nous les avons classé en deux catégories : ceux relativement aisés et ceux de condition moyenne. Nous avons eu des entretiens avec 10 parents de chaque catégorie.

B- Les difficultés de l'enquête :

- a- la grande rigidité administrative qui s'est manifestée dans les difficultés rencontrées pour obtenir l'autorisation d'accéder aux établissements scolaires.
- b- les refus des gens de se soumettre à l'enquête. Cette difficulté de communication était due au manque de confiance des enquêtés.
- c- La méconnaissance du terrain de l'enquête.

C- Elaboration du guide d'entretien :

Le choix des questions s'est effectué à partir des thèmes majeurs, concernant le dualisme culturel, que nous avons relevés dans l'analyse de contenu des textes officiels. Dans un premier temps nous avons effectué un travail de pré-enquête pour tester les questions et les rendre plus fidèles; après cette démarche, nous avons établi un guide d'entretien composé de thèmes regroupant les pôles d'intérêts des enquêtés.

Les entretiens étaient individuels, semi-directifs. Nous n'avons pu utiliser le magnétophone à cause des réserves que cet appareil suscitait chez les sujets. Les derniers avaient peur que la parole enregistrée ne leur crée d'éventuels problèmes avec l'administration. Nous avons donc noté les réponses en nous gardant de le faire au début de l'entretien.

La langue utilisée avec les partenaires sociaux marocains était l'arabe dialectal. La langue française n'a été utilisée qu'au moment de la traduction du code et de la rédaction définitive.

Il faut signaler enfin que toutes les réponses furent)
soumises à une analyse thématique.

1- Les enseignants :

Il nous a semblé intéressant de procéder, auprès des enseignants du 1er et 2e degrés, à une enquête pour connaître leur attitude à l'égard du dualisme culturel dans l'enseignement marocain. Ils représentent en effet, à notre avis, des témoins privilégiés, dans la mesure où ils sont confrontés quotidiennement à ce problème par leur activité.

Nous avons dû nous contenter d'un sondage limité tout en nous efforçant de tenir compte des différentes catégories auxquelles ils appartiennent : Marocains ou Français, formation traditionnelle ou moderne, formation en arabe ou en français etc....

Compte tenu de l'évolution de l'enseignement au Maroc durant les vingt cinq dernières années, les enseignants marocains ont reçu des types de formation et accédé à des modèles culturels fort divers. Certains ont une formation arabe traditionnelle d'autres, une formation moderne française; une troisième catégorie (la plus importante) a eu une formation moderne en arabe ou en français dans les divers établissements de formation. (E.R.I, C.P.R, E.N.S).

Nous présentons tout d'abord les résultats de l'enquête effectuée auprès des enseignants marocains.

a- Les enseignants marocains des cycles primaire et secondaire :

Première question : est ce que vous-êtes d'accord ou non avec la politique scolaire de l'Etat qui vise à arabiser tout l'enseignement ?

Enseignants	Type de formation.	D'accord pour l'arabisation.	contre l'arabisation.
1er cycle	Arabe	70 %	30 %
	Français	10 %	90 %
2e Cycle	Arabe	60 %	40 %
	Français	0 %	100 %

A la lecture de ces résultats nous pouvons constater que :

-Les enseignants du 1er et 2ème cycles de formation arabe sont en majorité d'accord avec la politique de l'enseignement de l'Etat qui vise à arabiser ce secteur . Ils justifient cette position par le fait que l'arabe est la langue nationale qui seule peut permettre d'aboutir à la marocanisation et à l'unification de l'enseignement. Certains d'entre eux sont favorables à l'arabisation car c'est la langue du coran et de la civilisation arabe .

- Pour les enseignants de formation arabe, qui sont contre l'arabisation, cette position est surtout justifiée par le fait que la langue arabe aussi bien dans son contenu que dans ces méthodes d'enseignement, est demeurée traditionnelle et de ce fait ne peut pas constituer une langue d'ouverture.

- Les enseignants du 1er et 2ème cycle de formation française sont presque tous contre l'arabisation car le Maroc ne possède pas les moyens matériels et humains pour la réaliser . Mais la raison la plus importante qu'ils avancent, c'est qu'ils devront effectuer un recyclage qu'ils ne souhaitent pas.

2ème question : Pensez-vous que le bilinguisme, tel qu'il existe maintenant, est un facteur positif ou négatif dans la formation de l'élève marocain ?

Enseignants	Type de formation	le bilinguisme facteur positif	le bilinguisme facteur négatif.
I° Cycle	-Arabe	70 %	30 %
	-Français	80 %	20 %
2° Cycle	-Arabe	60 %	40 %
	-Français	70 %	30 %

D'une façon générale, la majorité des enseignants du 1er et 2ème cycle quelque soit leur type de formation, pense que

Le bilinguisme est un facteur positif dans la formation de l'élève marocain. Les enseignants du cycle primaire qui sont favorables au bilinguisme, le justifient par le fait qu'il permet à l'enfant dès son plus jeune âge d'acquérir une seconde langue qui aide très tôt à accéder à certaines connaissances qui développent son esprit. La majorité ajoute que l'apprentissage du français dès l'école primaire lui sera très utile s'il accède à l'enseignement secondaire, où toutes les disciplines scientifiques sont enseignées en cette langue. Les instituteurs hostiles au bilinguisme invoquent surtout les troubles que peut engendrer l'apprentissage de deux langues différentes, chez l'enfant marocain.

En ce qui concerne le second cycle, ceux qui sont favorables au bilinguisme fournissent deux raisons essentielles :

- L'arabe peut servir au niveau des études secondaires mais, pour ce qui est des études supérieures, le français est jusqu'à présent indispensable.

- Actuellement, il n'y a pas assez d'ouvrages et de documents en arabe (surtout dans le domaine scientifique) pour remplacer ceux qui sont écrits en français.

Les professeurs défavorables au bilinguisme pensent :

- qu'il présente une double difficulté pour l'élève marocain, effort de traduction et effort de compréhension;

- que les élèves n'ont pas les moyens d'un bon apprentissage du français vu que ses horaires sont très réduits !

Troisième question : Pensez-vous que la dualité des cultures introduite par le bilinguisme est favorable ou non à l'élève marocain ?

Les réponses sont les suivantes :

Enseignants	Type de Formation	Favorables au dualisme culturel	défavorables au dualisme culturel
1er cycle	-Arabe	20 %	80 %
	-Français	30 %	70 %
2° cycle	-Arabe	70 %	30 %
	-Français	90 %	10 %

nous constatons un fait marquant, la divergence des opinions, entre les enseignants du primaire et secondaire, concernant le dualisme culturel.

En effet la grande majorité des premiers sont défavorables au dualisme culturel qu'ils présentent comme une alienation précoce de l'enfant marocain. Selon eux, celui-ci doit d'abord acquérir la culture de son groupe avant de s'ouvrir sur une autre culture. Cette ouverture doit intervenir plus tard lors de l'enseignement secondaire.

Les seconds, quant à eux, sont presque unanimes à considérer le dualisme comme favorable à l'élève. Il le présentent comme une source d'enrichissement qui permet de connaître d'autres cultures et modes de pensées.

Quatrième question : Pensez-vous que la présence des enseignants étrangers (coopérants) est nécessaire dans l'enseignement marocain?

Cette question s'adressait uniquement aux professeurs

Les réponses étaient les suivantes :

Enseignants	Type de formation	Présence des coopérants nécessaire	présence des coopérants n'est pas nécessaire
2° Cycle	- ARABE	50 %	50 %
	- FRANCAIS	20 %	80 %

Les professeurs de formation arabe, se retrouvent à égalité au sujet de la présence des coopérateurs dans l'enseignement marocain. La moitié pense que la leur présence est indispensable surtout pour l'enseignement scientifique, qui souffre d'un grand manque de cadres. L'autre moitié pense qu'elle ne l'est pas dans la mesure où il existe un nombre considérable de cadres marocains qui peuvent être orientés vers l'enseignement.

Pour ce qui est des enseignants marocains de formation française, ils sont une majorité à penser que la présence des coopérateurs ne s'impose pas dans l'enseignement marocain car ils constituent une dépendance ^{trouvent} simple du Maroc vis-à-vis de l'étranger. Les professeurs ^{trouvent} que les coopérateurs ne font pas un effort pour étudier la société marocaine et par la suite, pour situer l'élève marocain. Ils ajoutent aussi que les enseignants marocains sont plus aptes à comprendre les problèmes de leurs élèves et à leur fournir ce dont ils ont besoin.

b) - Les enseignants Français du second cycle

Les enseignants français (coopérants) partagent avec les marocains les problèmes posés par cette situation de dualisme culturel. Nous avons procédé à une enquête auprès d'eux pour connaître leur opinion.

1ère question : Pensez-vous qu'une formation spéciale dont le but est d'informer les coopérants sur le système scolaire au sein duquel ils vont exercer, peut leur être utile ?

Les réponses sont les suivantes :

- formation spéciale utile 100 %
- formation spéciale inutile 0 %

Ils sont donc tous favorables à une formation au départ, qui les aide à accomplir leur tâche dans de bonnes conditions. La méconnaissance du terrain est considérée par beaucoup comme un grand handicap dans la mesure où ils ont affaire à des élèves différents, à un environnement différent et à des situations particulières, qu'ils ont souvent du mal à contrôler.

2ème question : Pensez-vous participez à une véritable coopération culturelle entre le Maroc et la France, c'est à dire la réciprocité et l'égalité dans les échanges culturels ?

Les réponses sont les suivantes :

- pensent qu'ils participent à une véritable coopération culturelle : 60 %
- pensent qu'ils ne participent pas à une véritable coopération culturelle : 40 %

60 % des coopérants pensent qu'ils participent à une véritable coopération culturelle Maroc-Française. Certains justifient cette position par le fait qu'ils apportent des connaissances nouvelles et qu'en même temps, ils apprenent un mode de vie différent à travers le contact avec les élèves et les enseignants marocains. Ce contact constitue déjà un échange culturel.

40 % des coopérants ne pensent pas participer à une véritable coopération culturelle, 20 % d'entre eux justifient leur venue au Maroc, surtout pour des raisons personnelles, envie de connaître un autre pays avantages matériels. Les autres là justifient

par le fait que les connaissances qu'ils apportent, ne sont pas prise^{en considération} par les marocains.

3^e question : Pensez vous que le bilinguisme, tel qu'il existe actuellement dans l'enseignement marocain, est un facteur positif ou négatif dans la formation de l'élève marocain ?

- le bilinguisme est un facteur positif : 30 %
- le bilinguisme est un facteur négatif : 70 %

Nous constatons que 70 % des coopérants pensent que le bilinguisme actuel est nocif à la formation de l'élève marocain, pour les raisons suivantes :

- les élèves arrivant en 2^o cycle ont un niveau très bas en français qui devient un barrage au lieu d'être un support.
- Le niveau des manuels scolaires en français est trop élevé, les textes sont souvent difficiles.
- le nombre d'heures de français n'est pas suffisant

30 % considèrent en revanche que le bilinguisme est un facteur positif, à condition qu'on renforce les moyens pour un bon apprentissage du Français.

4° question : Pensez vous que le dualisme culturel introduit par le bilinguisme est favorable ou non à l'élève marocain ?

- Dualisme culturel favorable * 100 %
- Dualisme culturel défavorable : 0 %

La totalité pense que le dualisme culturel est favorable à l'élève marocain. Ils sont unanimes à reconnaître que le dualisme culturel est une grande source d'enrichissement pour le Maroc. Il permet aux élèves de choisir des voies différentes et les met en contact avec d'autres formes de pensée et de conception du monde .

5° question : Pensez vous que la politique d'arabisation de l'enseignement sera bénéfique ou non pour le Maroc ?

- Arabisation bénéfique : 20 %
- Arabisation non bénéfique : 80 %

80% pensent que l'arabisation de l'enseignement n'est pas bénéfique pour le Maroc pour deux raisons essentielles :

- Dans la mesure où les échanges avec l'occident sont très importants sur le plan scientifique et économique, il est encore prématuré d'arabiser l'enseignement, surtout celle des disciplines scientifiques.
- L'arabisation aboutirait à isoler le Maroc et, ainsi, à aggraver son retard sur son développement économique .

20 % pensent en revanche que l'arabisation de l'enseignement peut être bénéfique au Maroc, mais n'est pas incompatible avec le maintien du bilinguisme .

2 - Les enseignés

Nous avons procédé à un sondage auprès des élèves de certains collèges et lycées à Casablanca, en vue de préciser leur attitude à l'égard du dualisme culturel dans l'enseignement.

L'enquête fut menée dans deux classes ; la quatrième et la septième année, qui constituent l'aboutissement des deux cycles du secondaire.

Première question : Entre ces deux cours, lequel préférez-vous la pensée islamique ou la philosophie occidentale ?

CLASSES	TYPE D'ENSEIGNEMENT	PREFERENCE POUR LA PENSEE ISLAMIQUE	PREFERENCE POUR LA PHILOSOPHIE OCCIDENTALE
4 [°] A.S	ARABABISE	60 %	40 %
	BILINGUE	20 %	80 %
	FRANCAIS	20 %	80 %
7 [°] A.S.	ARABISE	40 %	60 %
	BILINGUE	10 %	90 %
	FRANCAIS	0 %	100 %

Ces résultats indiquent d'une façon générale, que les élèves marocains des 4[°] et 7[°] AS s'intéressent beaucoup plus à l'étude de la philosophie occidentale, qu'à celle de la pensée islamique. L'enseignement de la pensée islamique qui constitue en quelque sorte un enseignement du patrimoine arabo-musulman est dévalorisé pour plusieurs raisons : dont la plus importante est que depuis l'indépendance cet enseignement n'a subi aucune modification de contenu ou de méthode, il se présente souvent comme un enseignement de la religion musulmane.

La majorité trouvent que l'enseignement de la philosophie occidentale constitue pour eux une ouverture à d'autres modes de pensée.

Deuxième question : Si l'Etat décide un jour l'arabisation de tout l'enseignement seriez vous d'accord ou non ?

Cette question fût posée uniquement aux élèves des sections bilingues et française. Les réponses sont les suivantes :

CLASSES	TYPES D'ENSEIGNEMENT	SONT D'ACCORD	NE SONT PAS D'ACCORD
4° A.S	BILINGUE	30 %	70 %
	FRANCAIS	0 %	100 %
7° A.S.	BILINGUE	10 %	90 %
	FRANCAIS	0 %	100 %

Les réponses montrent le refus de presque tous les élèves des deux sections : bilingue et française à une éventuelle arabisation de l'enseignement.

Les élèves de la section bilingue la considèrent comme un retour à l'ancien enseignement traditionnel. D'autant plus que la majorité d'entre eux nous ont avoué qu'ils ne maîtrisaient pas la langue arabe.

L'arabisation pour ces derniers signifie échec scolaire.

Pour les élèves de la section française, l'arabisation est perçue comme un drame. Cette réaction se comprend facilement dans la mesure où ces élèves ignorent totalement l'arabe classique.

Troisième question : Parmi ces deux langues (arabe & Français) laquelle vous semble la plus importante pour votre avenir professionnel ?

Les réponses à cette question se répartissent ainsi :

CLASSES	TYPE D'ENSEIGNEMENT	LE FRANCAIS IMPORTANT	L'ARABE IMPORTANT
4° A.S	ARABISE	0 %	100 %
	BILINGUE	100 %	0 %
	FRANCAIS	100 %	0 %
7° A.S	ARABISE	0 %	100 %
	BILINGUE	100 %	0 %
	FRANCAIS	100 %	0 %

Les réponses à cette question sont données en fonction du choix ultérieur des carrières professionnelles. Dans les sections arabisées, la totalité des élèves pensent que l'arabe est plus important pour leur avenir professionnel car ils sont tous destinés à travailler au sein des administrations arabisées. En effet la majorité des diplômés arabisés sont recrutés soit par le Ministère des Habbous, soit par le Ministère de la Justice Ces deux ministères fonctionnent exclusivement en langue arabe.

Chez les élèves des sections bilingue et français, le français est considéré par tous comme plus important. Ce choix est motivé par le fait que la majorité veut faire des études supérieures qui, jusqu'à présent se font à 90 % en français.

Quatrième question : Parmi ces deux langues (arabe et français) laquelle vous semble plus intéressante pour votre culture générale?

Les réponses sont les suivantes :

CLASSES	TYPES D'ENSEIGNEMENT	L'ARABE PLUS INTER-RESSANT	LE FRANCAIS PLUS INTER-RESSANT
4° A.S	ARABISÉ	100 %	0 %
	BILINGUE	40 %	60 %
	FRANCAIS	0 %	100 %
7° A.S	ARABISÉ	100 %	0 %
	BILINGUE	50 %	50 %
	FRANCAIS	0 %	100 %

Les réponses laissent apparaitre que :

1 - Pour les élèves de la section arabisée, la langue ^{arabe} est plus intéressante pour leur culture générale. Ce choix est surtout motivé par le fait qu'ils ignorent la langue française. Ici nous trouvons une certaine complémentarité entre les réponses données à la question précédente et à la quatrième question. Pour ces élèves, l'arabe est en même temps plus important pour leur avenir professionnel et plus intéressant pour leur culture générale.

2 - Chez ceux de la section bilingue, les deux langues se retrouvent à égalité. Parmi ceux de la 4° AS, 40 % trouvent l'arabe plus intéressant contre 60 % qui sont favorable au français. En 7° A.S les deux langues obtiennent des pourcentages égaux. Si les bilingues sont unanimes à considérer le français comme plus important pour leur avenir professionnel, ils ne lui reconnaissent pas cette suprématie au niveau de la culture générale.

3 - Enfin, pour les élèves de la section française, le français est plus intéressant pour leur culture générale. Cela est dû essentiellement à la méconnaissance de l'arabe. Ici on trouve aussi une certaine complémentarité dans les réponses, le français n'est pas seulement perçu comme utile professionnellement mais aussi plus intéressant culturellement .

3 - Les parents d'élèves

A notre connaissance aucune recherche systématique n'a été entreprise jusqu'à présent, pour connaître l'opinion des parents sur l'enseignement dispensé à leurs enfants.

Dans le cadre de notre enquête, nous avons eu des entretiens individuels avec vingt parents d'élèves, que nous avons classés en deux catégories :

A - Parents ayant un niveau de vie aisé	B - Parents ayant un niveau de vie moyen
- 2 P D G de sociétés	- 5 employés de sociétés
- I directeur de banque	- I chauffeur de taxi
- I pilote	- I plombier
- 2 Médecins	- I pompiste
- I colonel	- 2 chauffeurs d'autobus
- 3 grands commerçants	

A chacun d'entre eux nous avons posé 4 questions

Première question : Jugez vous nécessaire que vos enfants reçoivent, dans les établissements scolaires de l'Etat, un enseignement de religion musulmane ?

Les réponses sont les suivantes :

A - Parents aisés	B - Parents moyens
jugent nécessaire 100 %	jugent nécessaire 100%
ne jugent pas nécessaire 0 %	ne jugent pas nécessaire 0%

Tous les parents quelque soit leur niveau de vie, sont favorables à un enseignement de la religion musulmane. Cela marque leur attachement à la religion islamique, qui représente, pour la majorité d'entre eux, le fondement de toute éducation.

Deuxième question : Seriez vous d'accord ou non avec l'Etat s'il décide d'arabiser tout l'enseignement :

A - Parents aisés	B - Parents moyens
D'accord 10 % Pas d'accord 90 %	D'accord 20 % pas d'accord 80 %

D'une façon générale, les parents ne sont pas favorables à l'arabisation de l'enseignement. Mais les raisons de ce refus diffèrent d'une catégorie à l'autre. Pour les parents aisés, elle ne permettrait pas à leurs enfants de faire des études supérieures. La majorité prévoit de les envoyer (ou les ont déjà envoyés) faire des études à l'étranger (surtout en France, au Canada et aux Etats Unis). Pour les parents moyens, la raison essentielle de leur refus c'est que l'arabisation ne permettra pas à leurs enfants de trouver ^{une profession} la fin de leurs études.

Même si les réponses ne sont pas très significatives, vu la population réduite, elles marquent une grande contradiction entre le discours du pouvoir qui affirme que l'arabisation est revendiquée par le peuple; et la position de la majorité des parents qui la refusent.

Troisième question : Quel type d'enseignement préférez vous pour vos enfants : un enseignement bilingue (arabe-français) ou un enseignement en français uniquement ?

A - Parents aisés	B - Parents moyens
Pour l'enseignement bilingue 80 %	pour l'enseignement bilingue 100%
pour l'enseignement en français 20 %	pour l'enseignement en français 0 %

La grande majorité est favorable à un enseignement bilingue, arabe français. Nous avons constaté à travers les réponses données, que le bilinguisme est perçu comme un facteur sécurisant pour l'avenir. La langue arabe est souvent assimilée à la religion chez les parents moyens, en revanche le français représente pour eux la "langue du pain", celle qui permet de trouver du travail.

Nous constatons à peu près les mêmes préoccupations chez les parents aisés, sauf en ce qui concerne l'interprétation du rôle de la langue française, perçue comme un moyen d'accéder à la modernité.

Quatrième question : Quel type d'enseignement préférez vous pour vos enfants public, privé ou M.U.C.F.

A - Parent aisés	B - Parents moyens
Pour l'enseignement public : 30 %	Pour l'enseignement public 80 %
Pour l'enseignement privé : 20 %	pour l'enseignement privé 0 %
Pour l'enseignement de la M.U.C.F. 50 %	pour l'enseignement de la M.U.C.F. 20 %

Ici nous constatons une très grande différences entre les deux catégories de parents.

Chez les parents aisés, 50 % préfèrent l'enseignement de la MUCF qu'ils jugent plus sérieux, 30 % sont favorables à l'enseignement public et 20 % à l'enseignement privé. Les réponses des parents aisés montrent certaines contradictions. La majorité était, au début favorable à l'enseignement de la religion musulmane qui se fait exclusivement en langue arabe. Ils étaient aussi favorables à un enseignement bilingue arabe-français, mais au niveau du choix du type d'enseignement, la majorité est favorable à l'enseignement de la M.U.C.F (Mission Universitaire et Culturelle Française) où il n'y a ni enseignement de la langue arabe, ni enseignement de la religion musulmane.

La grande majorité des parents moyens (80 %) est favorable à l'enseignement public pour deux raisons essentielles :

- a) la gratuité de ce type d'enseignement
- b) la présence d'un enseignement de religion, qu'on ne trouve pas dans les autres types d'enseignements.

Les réponses données viennent renforcer les constatations que nous avons relevés lors de l'analyse effectuée au sujet de l'objectif de l'unification de l'enseignement.

L'enseignement privé et celui de la M.U.C.F, sont plutôt réservés aux enfants des classes favorisées qui constituent une minorité, tandis que ceux des "classes moyennes" doivent se contenter de l'enseignement public.

Les résultats de l'enquête auprès des parents d'élèves indiquent d'une façon générale une double tendance, d'une part leur l'attachement à la religion et au patrimoine musulman, et d'autre part leur désir de voir leurs enfants recevoir un enseignement de qualité , ouvert sur le monde moderne.

Les résultats de cette investigation sont certes très partiels et provisoire, ils méritent d'être complétés et corrigés par des recherches plus larges et plus précises qui dépassent le cadre de notre étude.

Ainsi constatons nous que la politique scolaire de l'Etat, qui devait mettre fin au dualisme culturel, grâce aux objectifs d'unification, d'arabisation et de marocanisation, ne s'est pas encore réalisée à Casablanca. En effet, au sein de l'enseignement casablançais il y a toujours :

- dualité entre l'enseignement moderne, et l'enseignement traditionnel
- dualité entre l'enseignement public et l'enseignement privé ou de la M.U.C.F
- l'emploi d'un corps enseignement hétérogéné

Ce dualisme trouve un prolongement en dehors de l'institution scolaire dans la mesure où la ville de Casablanca favorise et entretient un dualisme généralisé dans l'habitat, dans l'économie et dans le domaine de la culture. Ce dualisme se manifeste aussi dans le comportement et dans les mentalités des individus eux mêmes.